

# FECHAIN EN FÊTE

## Foire à l'oignon

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU MARCHÉ DU TERROIR

ORGANISE LE 20 AOÛT 2022

- Article 1 Dans le cadre de la foire à l'oignon le comité Féchain en fête est autorisé à utiliser pour l'organisation du marché du terroir le 20 août 2022, le domaine public, **de 8h00 à 14h00**, rue Hubert Raoult.
- Article 2 L'accueil des commerçants ou artisans ou producteurs locaux débute à 7h00 jusqu'à 8h00.
- Article 3 Les réservations d'emplacements devront se faire **uniquement** à la mairie de Féchain. **Aucune inscription ne sera prise le jour de la manifestation.**  
**Tarifs :**  
- Pour les Féchinois : 5€ pour les 5 premiers mètres linéaires puis 10€ chaque tranche de 5 mètres linéaire supplémentaire.  
- Pour les extérieurs : 10€ par tranche de 5 mètres.  
Le comité Féchain en fête, organisateur et responsable de cette manifestation est chargé de répartir les emplacements dans le périmètre autorisé.  
Toute vente est interdite en dehors des emplacements prévus à cet effet.
- Article 4 Seule la mairie de Féchain est autorisée à percevoir un droit de place.
- Article 5 Les commerçants ou artisans ou producteurs locaux désirant réserver un emplacement doivent **déposer une demande écrite en mairie** stipulant leur nom et adresse ainsi que leur activité exacte (en précisant les caractéristiques notamment le métrage linéaire souhaité) , **le tout avec un justificatif professionnel**. Cette autorisation n'est pas renouvelable par tacite reconduction.
- Article 6 Les commerçants ou artisans ou producteurs locaux doivent respecter les différentes réglementations du commerce ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.
- Article 7 les usagers du marché sont tenus de laisser leur emplacement propre. Aucun résidu ne devra subsister sur les lieux.
- Article 8 Toute inscription prise et confirmé par un paiement ne pourra faire l'objet d'une annulation, donc d'aucun remboursement.
- Article 9 La commune et le comité Féchain en fête ne sont responsable des accidents, corporels ou autres, ainsi que des différends entre vendeurs et acheteurs.